

ASSOCIATION AMICALE DES RESIDENTS DE LA CHAPELLE D'ABONDANCE

Adresse de toutes correspondances

AARCA
6 Route du Petit Chaillot
45530 VITRY-AUX-LOGES
info@aarca74.com

☎ : 02.38.59.49.83

Siège social : BAKOUA A
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE

A . A . R . C . A .

INTERNET: www.aarca74.com/

N° 2012-1

Compte-rendu de l'assemblée générale du 28 décembre 2011

(Les illustrations sont extraites des clichés du concours
photo 2011 : Les Sports dans la Vallée d'Abondance »



Sportif en pleine action par Patrick Rouvillain (1^{er} Prix)

Mme Isabelle Mougin assure le secrétariat de séance.
A 18h10, Jacques Cévest président, souhaite la
bienvenue à tous et remercie M le Maire d'être
présent et d'avoir mis la salle à notre disposition.

Excuses : Il présente les excuses des membres du CA
absents de la Chapelle en ce moment.

42 personnes sont présentes.

M Bernard Auzou (Dauphiné Libéré), M Bertrand
Guffroy (Valdabondance.com et Infoval74.com)
assistent à la réunion. Jean-Louis Roger, président de
l'OT arrive en cours de réunion

Rapport d'activités 2011:

L'année a débuté par le **trophée annuel de ski alpin**
en février. Grâce à l'aide du ski-club de la Chapelle
et des moniteurs de l'ESF pour la partie sportive, de
l'Office de Tourisme et son directeur Philippe Adam
pour la part convivialité, tous très experts dans leur
art. Les concurrents des plus jeunes aux plus âgés ont
été largement récompensés de leurs efforts par nos
sponsors locaux, commerçants et hôteliers sans

oublier CALD (Chapelle d'Abondance Loisirs
Découverte).

Sortie Portes du Soleil

. Désormais traditionnelles, les sorties « Portes du
Soleil » permettent de découvrir l'ampleur du
domaine skiable en toute convivialité les jeudis de
février

La grande diversité des participants, de 14 à 78 ans
nous a conduits une fois vers les Crosets et l'autre
vers Avoriaz où les plus jeunes ont découvert le half-
pipe pendant que les plus anciens traînaient un peu à
table. Pour eux, le half-pipe, ce sera sans doute pour
l'année prochaine.



CALD : remontées mécaniques



La Chapelle d'Abondance



Notre partenaire



Hôtel Restaurant **



La Grande Odyssée par Jean-Claude Clament

Le concours photo « Les sports dans la Vallée d'Abondance » a permis de mettre en valeur la multiplicité des activités possibles dans la vallée. Merci à Janick Leconte de son investissement, ainsi qu'à Bertrand Guffroy, Patrick Brault et Jean-François Aulen qui ont constitué le jury. Cette édition a valorisé l'humour et aura aussi permis à certains (dont le président de l'AARCA) de connaître les limites de la vallée d'Abondance qui ne s'arrête pas à Bioge mais à la limite de la commune de Chevenoz. Félicitations aux lauréats et merci à nos sponsors pour les lots offerts. Je vous encourage à les privilégier lors de vos achats. Vous retrouverez leur nom dans notre bulletin.

Vous pourrez voir ou revoir les plus belles épreuves sur notre site Internet. www.aarca74.com et à la bibliothèque de la Chapelle.



Randonnée à Perthuis par Nicole Trésor

Nous n'avons organisé qu'une seule randonnée pédestre au mois d'août, selon une formule qui, je pense va devenir traditionnelle car elle a du succès, c'est-à-dire une randonnée en soirée ponctuée par un dîner en alpage. A cause de la météo exécrable, le groupe a rejoint directement le chalet d'alpage où nous avons été cordialement accueillis par la famille Vuarand à Chaux-Fleurie. Le retour de nuit était

agrémenté des illuminations des feux du lac de Montriond.

Notre seul regret est d'avoir dû refuser des personnes à cause de la capacité limitée du chalet d'alpage.

N'oubliez pas de vous inscrire à l'avance pour ce type d'activité.

Pensez à regarder le panneau de l'AARCA placé maintenant à droite de l'entrée de l'office de tourisme.

L'AARCA a été invitée par le SICVA à participer à l'élaboration de la **Charte paysagère pour la vallée d'Abondance**. Il ne s'agit pas d'un document contractuel mais plutôt d'un guide de bonne conduite pour le maintien ou l'amélioration des paysages dans la vallée. Je n'ai pas pu me libérer pour participer à la première réunion mais suite à mon appel, M Turpin membre de l'AARCA a accepté de nous représenter à la seconde réunion. Il se propose de continuer cette représentation en collaboration avec M Burdy. Tous les deux connaissent bien les questions d'urbanisme.



Autre ski à la Chapelle par Shirley Fullarton

Le site Internet peine à trouver sa vitesse de croisière. Il reste encore à faire pour en faire le lieu d'échange et d'information que nous souhaiterions. Nous allons y travailler encore avec notre webmaster.



Vous pourrez néanmoins y trouver toutes les informations les plus importantes nous concernant, les bulletins d'information, les résultats et photos des concours, les bulletins d'inscription, les dates de nos manifestations. Vous pourrez voir aussi ce que font les autres associations de résidents et la Fédération des Associations de Résidents des Stations de Montagne (FARSM). Ce moyen de communication est beaucoup plus efficace qu'il n'y paraît. Le nombre de personnes qui lisent nos publications est très supérieur à celui de nos adhérents. Pour preuve les questions qui nous reviennent de non adhérents sur des écrits que nous publions.

Si vous êtes Internaute, je vous engage, si ce n'est déjà fait, à nous communiquer votre adresse courriel pour recevoir le bulletin et les différentes informations par ce moyen. Plus de la moitié de nos adhérents l'a déjà fait. C'est beaucoup de travail en moins pour nous (et surtout pour mon épouse que je remercie pour ses nombreuses aides...) et une économie substantielle pour nos finances (l'envoi d'un bulletin se limite à 200€ quand il coûtait plus du triple il y a 5 ans). **Merci de nous informer lors de l'envoi de votre cotisation si vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin papier et si vous changez d'adresse courriel.** Nous avons totalement refondu la liste de diffusion pour janvier. Si vous ne recevez rien avant fin janvier ou pendant plus de deux mois, contactez-nous pour vérifier vos coordonnées sur notre liste. La mise à jour permanente de la liste peut provoquer quelques erreurs.

Je profite de cette rubrique pour remercier à mon tour les nombreuses personnes qui m'ont adressé un petit mot de remerciement ou d'encouragement en cette fin d'année à l'occasion de la vérification des adresses. Cette reconnaissance m'a conforté dans mon engagement au sein de l'association.

Nous avons aussi réalisé une distribution de plus de 800 prospectus pour faire connaître l'association. Je remercie Mme et M Clament qui s'en sont chargé même si cette opération est très décevante quant à son résultat.

Le bouche à oreille et la publicité que vous pourrez nous faire sont les meilleurs vecteurs de communication. Nous comptons sur vous tous.

VOTE

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.



Rapport moral du président

Je serai, pour une fois, bref. Je ne me plaindrai pas du manque d'implication des adhérents ou des administrateurs de l'AARCA. Je ne ferai pas la liste de ce qui ne va pas à la Chapelle, nous avons appris à être patients.

Voir aujourd'hui les édiles locaux se pencher sur les problèmes que nous abordions hier, instaurer une charte paysagère, parler de communauté de communes, travailler sur les sentiers piétons, sur la sécurité dans la traversée du village est plutôt encourageant pour nous. Je vous rassure, les dépôts de matériaux en bord de Dranse ou en entrée de station ne vont pas disparaître demain. Nous parlerons encore de la sécurité des piétons ou de la facturation de l'eau mais les choses avancent et donc j'abrègerai pour laisser largement la parole à M le Maire et M le Président de l'OT que je remercie de leur présence.

Vous verrez dans le bulletin municipal, que vous pourrez retirer à la mairie, que les finances communales vont mieux, que malgré une année 2011 qui avait bien mal commencé, les remontées mécaniques ne s'en tirent pas trop mal et donc en cette période de sinistrose ambiante, l'avenir n'est pas si sombre, et pour peu que les petites stations sachent infléchir légèrement leur positionnement touristique, elles ont de belles heures devant elles et nous avec. Elles sont accompagnées dans ce sens par les politiques départementales et régionales.

Un mot des débats que nous avons au sein de la **Fédération des Associations de Résidents de Montagne (FARSM)**.

Nos deux dernières réunions nous ont permis des rencontres avec des associations partenaires que sont Mountain Riders pour la sensibilisation aux « éco-gestes » des touristes en montagne, et l'AIRAP qui milite pour une meilleure prise en compte des zones d'avalanches dans l'élaboration des PLU et PPR, y compris pour les risques dits faibles.

Nous avons aussi mené, en partenariat avec la Région Rhône-Alpes, une enquête sur la place et le positionnement des résidences secondaires dans les stations. Elle est assez conforme à nos propres enquêtes de 2004 et 2009 et montre que les lits froids ne sont pas si froids, surtout en intersaison, ce qui pourrait être une piste pour une autre pratique de la montagne dans le futur.

<http://www.federation-associations-residents-stations-montagne.fr/index.php>

Comme je l'ai transmis aux abonnés à la lettre de diffusion par courriel, une enquête publique est en cours pour le **classement du site des Cornettes**. Je

laisse le soin à M le Maire de vous en dresser les grandes lignes. Ayant pu consulter le dossier en mairie en compagnie de Nicolas Berthoux, nous n'y voyons que des avantages pour la Chapelle, qui en sera une des portes d'entrée, et ses résidents.

M le Maire de la Chapelle explique la teneur du dossier

Jacques Cévost précise que ce classement ne nuira en rien aux activités de tourisme, chasse, pêche et agriculture, il empêchera seulement la pose de pylônes, électriques ou autres sur le site. Par contre, la Chapelle, qui en sera une des principales portes d'entrée, ne peut y trouver que des bénéfiques au niveau de son image.

Nous vous proposons donc nous positionner en ce sens par une motion qui sera adressée par courrier à M le Préfet de haute Savoie.

Vote sur ce point : unanimité.

VOTE: Le rapport moral est adopté à l'unanimité. Le président remercie l'assemblée de sa confiance.

Rapport financier du trésorier, Albert Meyer

Entrées

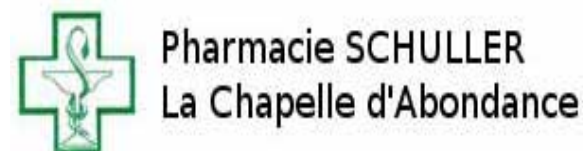
Cotisations	1 980,00
Concours photos	135,00
Intérêts livret	153,19
Divers	<u>10,00</u>
TOTAL :	2 278,19

Sorties

Bulletins	449,04
Site Internet, communication	993,82
Assurance	165,69
Concours photos	197,93
Récompenses, coupes	80,00
Convivialité	72,05
Divers, frais financiers	<u>68,60</u>
TOTAL	2 219,22

Résultat 2011: +58,97€

<u>BILAN :</u>	<u>Fin Ex.2010</u>	<u>Fin 2011</u>
CCP	911,66	841,73
Caisse	23,20	- 1,09
Livret A	<u>10 723,68</u>	<u>10 876,87</u>
TOTAL	11 658,54	11 717,51



Rapport des vérificateurs aux comptes

Mme Ackaouy certifie qu'elle a pu vérifier toutes les pièces comptables et n'a relevé aucune anomalie.

Elle propose d'approuver les comptes de M Meyer.

VOTE: Le rapport financier est accepté à l'unanimité.

Le président remercie M Meyer pour son efficacité et la clarté de sa gestion pendant ces 10 années. Comme il l'avait annoncé l'an dernier, il souhaite passer la main. Suite à l'appel lancé, Mme Mougin est candidate à la succession de M Meyer.

Il précise que le déficit prévu l'an dernier n'a pas eu lieu grâce à la diminution du nombre d'envois postaux et à la commande en gros des coupes et récompenses qui n'a lieu que tous les 3 ans.

Cotisation 2012: Le CA propose de maintenir l'adhésion à 15€. Pas d'objection.

Election du tiers sortant

Le Comité directeur est constitué de 9 membres au moins et renouvelé chaque année par tiers. Il comporte actuellement 13 membres. Les 4 sortants sont: Michel SEGUIN, Albert MEYER, Pierre LASNIER, Jean-François AULEN

M LASNIER et M SEGUIN sont à nouveau candidats ainsi que M TURPIN et M BURDY.

(M TURPIN suit déjà pour nous la charte paysagère de la Vallée d'Abondance).

(Présentation de M TURPIN et M BURDY qui ne sont pas présents à Noël mais sont présents en dehors des vacances scolaires, ce qui sera très précieux pour l'AARCA).

Le président lance un appel à la salle mais il n'y a pas d'autre candidat.

VOTE: Les 4 candidats sont élus à main levée, à l'unanimité.

Voir la Composition du Conseil d'administration 2012 en page 8

Election des vérificateurs aux comptes pour 2012

VOTE: Mme ACKAOUY, MM DOUAL et CLAMENT sont élus à l'unanimité.

Activités 2012

Le 16^{ème} trophée des Résidents de ski alpin se déroulera mercredi 22 février à 18h sur la piste du Dahu. Nouvelle formule, l'inscription est **gratuite mais obligatoire** à l'office de Tourisme **jusqu'au 22/02 à 12 h**. Récompenses sous forme de coupes et médailles.

Les concurrents devront être titulaires d'une assurance incluant le ski (carte-neige à la journée possible).

Animation et boissons chaudes à l'arrivée par l'Office de Tourisme.

Date à confirmer sur le panneau de l'AARCA à l'OT et sur le site en fonction de la météo.

Sorties Portes du Soleil à la journée, en principe **le vendredi 2 et jeudi 8 mars** en fonction de la météo, bien sûr. Repas dans un restaurant d'altitude. Capacité demandée : pouvoir skier 4 sur pistes bleues à rouges. Rendez-vous à 9h au Crêt Béni (voir horaire navette). D'autres dates pourront être proposées en fonction des possibilités d'accompagnement.

Le concours photo en cours a pour thème : « Les sentiers dans la Vallée d'Abondance ».

La date de clôture est le 15 août 2012.

Le bulletin d'inscription est disponible dans les Offices de Tourisme ou sur le site de l'AARCA.

Vous recevrez comme chaque année **4 bulletins d'information** selon les événements. Les informations ou photos que vous pourriez glaner pendant vos séjours à la Chapelle sont les bienvenues.

Communiquez nous vos modifications d'adresse et l'adresse du nouveau propriétaire si vous vendez votre résidence.

Pour toutes ces activités tributaires de la météo, nous vous encourageons à écouter RTL2- Radio-Châtel qui diffusera nos informations, à consulter notre site Internet et surtout à passer régulièrement à l'OT pour consulter le panneau de l'AARCA.

Nous développons peu à peu des partenariats avec les associations ou institutions de la vallée comme le ski-club de la Chapelle, l'OT, Infoval74.com, Radio-Châtel, etc...

Nous vous proposons cette année d'aider l'association « **Handivaldabondance** » qui œuvre pour l'accès à la montagne des personnes handicapées (fauteuils pour randonnée d'été ou fauteuil pour ski avec accompagnateur) sous une forme que nous aurons à déterminer.

Enfin 2012 sera **l'année de nos 20 ans**, les 20 ans de l'AARCA bien sûr. Nous réfléchissons à plusieurs façons de fêter l'évènement et vous serez consultés dans ce sens en janvier. Je vous demande de nous faire part de vos idées ou vos remarques, positives ou négatives.

Infos diverses

- Les navettes Columbus permettent de circuler entre les stations pour 1€ par voyage (gratuité pour les détenteurs d'un forfait Portes du Soleil).

- Les navettes internes à la Chapelle sont gratuites et circulent en permanence dans la journée.

Expo maison des Sœurs :

"Bons baisers des Alpes" de 15h00 à 18h00, sera ouverte à partir de mi-janvier.

Bibliothèque : Ouverture lundi, mercredi, vendredi de 16h30 à 18h30. Ludothèque le mercredi. Les résidents y sont les bienvenus. Expositions permanentes de peintures et photos.

« La Chapellane » Course de ski nordique – Dimanche 29 janvier à la Chapelle.

Aucune question n'étant posée, l'assemblée générale statutaire est close à 18h55 et le président donne la parole à M le Maire.

Intervention de M Le Maire

M le Maire remercie l'AARCA de son invitation et, avec humour, annonce qu'il n'a plus grand-chose à dire après le long exposé du président. Surtout après que celui-ci l'ait prévenu qu'il n'avait pas beaucoup de reproches à lui faire cette année. Conformément à la demande de l'AARCA, il brosse une rapide présentation des PPR (Plan de Prévention des Risques)

Le PPR élaboré en 2000 par les services de l'État est surtout basé sur les risques des crues torrentielles. Aucune zone habitée n'est soumise à l'aléa avalanche.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) voté par le Conseil Municipal en 2002 est le plus restrictif de la vallée sur les surfaces urbanisables (64ha). Il laisse donc une large place aux zones naturelles et agricoles.

Il sera modifié en 2012 pour permettre l'implantation du foyer nordique de la Panthiaz à la place du bâtiment provisoire.

Cette construction est liée au contrat d'objectif nordique conclu avec le département (comme le contrat ski alpin qui a permis la restructuration du domaine skiable et l'enneigement artificiel).

La Charte Paysagère de la Vallée d'Abondance, voulue par la DRAC, fait l'objet de consultations des élus et de différents acteurs de la Vallée d'Abondance. Il s'agit de mettre en place un code de bonne conduite à respecter dans la qualité visuelle et environnementale pour les entrées de village, la publicité invasive, la restauration des bâtiments traditionnels, les déplacements etc... afin d'améliorer la qualité visuelle de la vallée en conformité avec les objectifs liés au «Pays d'art et d'Histoire». M le maire déplore la faible implication des habitants dans ce domaine.

Trois enquêtes publiques ont eu lieu ou vont se dérouler :

- Pour l'installation de l'enneigement artificiel du Crêt Béni à l'automne 2012.

- Pour la deuxième tranche de l'aménagement des bords de Dranse (une première tranche est réalisée entre Abondance et Richebourg).
- Pour le classement du site des Cornettes de Bise et de la dent d'Oche (en cours).
- Pour la réalisation des travaux de sécurisation de la traversée du village, probablement en 2012. Ces travaux vont nécessiter des cessions de terrains privés qui ne sont jamais faciles à obtenir.

M le Maire souhaiterait que les résidents puissent apporter leur point de vue et soutiennent ces projets pour convaincre les riverains du bien fondé de ces aménagements pour l'avenir du village (ce à quoi, J Cévest répond qu'ils le font volontiers pourvu qu'ils soient informés des périodes d'enquête. Il invite donc le maire à lui transmettre ces informations).

Il évoque une action de comptage des bouquetins qui a eu un grand succès et a permis d'en évaluer le nombre à un millier sur le massif des Cornettes.

M le Maire fait aussi part de la candidature du Chablais à la création d'un Géoparc (classement UNESCO) mettant en valeur la richesse géologique exceptionnelle mais méconnue de la région.

Il évoque le développement des transports en commun initié par le SICVA.

Concernant l'ancienne poste, le projet de transformation en mairie proposé par le cabinet d'architecture a semblé tout à fait inconvenant quant à l'aspect et l'ampleur des travaux. Un nouveau cabinet va être recruté pour un projet plus en phase avec les souhaits municipaux.

Une nouvelle école va être construite en aval de l'Office de Tourisme. Le choix du cabinet d'architecture se fera début 2012. Le devenir de l'ancienne n'est pas fixé mais des besoins insatisfaits existent, notamment pour les associations.

Un commerce de fleurs vient d'ouvrir à la chapelle, ce qui est toujours une bonne nouvelle pour le village. (J Cévest précise que la gérante a offert les 3 bouquets récompensant les lauréats du concours photo).

Intervention de M Jean-Louis Roger, président de l'Office de Tourisme.

L'OT a un budget de 310 000€ dont un tiers est consacré aux salaires des 3 employés. Cet effectif ne permet pas d'offrir les périodes d'ouverture souhaitées, notamment les dimanches.

Des actions de promotion sont réalisées lors de foires ou salons.

La station souhaite obtenir le label « famille+ », mais ce ne sera pas facile, notamment à cause du manque de places en garderie pour les enfants de vacanciers. Cela nécessitera aussi de mettre en place plus d'animations pour les enfants.

Le cinéma ne pouvant pas s'équiper d'un projecteur numérique va probablement fermer l'an prochain faute d'approvisionnement en bandes analogiques L'OT est intervenu largement pour compenser le manque de rentabilité mais ne pourra rien faire dans ce domaine.

Il rappelle que le nouveau classement des meublés va entrer en vigueur au 1^{er} juillet et que sans démarche de la part des propriétaires, les logements ne pourront plus être classés.

La formule « Multipass » permet la participation à de multiples activités sur le domaine des Portes du Soleil mais a du mal à s'implanter. La formule annuelle à 50€ par exemple est peu utilisée par les résidents alors qu'elle est tout à fait adaptée pour eux.

La réunion est close vers 20h30

Infos diverses :

L'AAR CA a 20 ans...en 2012 Comment fêter l'évènement ?

Comme nous l'avons annoncé lors de l'AG, nous comptons sur vous pour nous le dire en répondant au petit questionnaire ci-joint par le moyen de votre choix (papier ou courriel):

.....
 Je suis intéressé par une manifestation anniversaire de l'AAR CA
 Début août Fin décembre Autre :.....

Comprenant notamment :
 Une cérémonie avec vin d'honneur (invités locaux) et exposition photo de nos activités.
 Un repas gastronomique dans un restaurant
 Un repas en chalet d'alpage avec expo et activités (en août seulement)

(plusieurs réponses possibles)
Autres idées :.....
 Je peux apporter mon aide dans le domaine suivant.....
 A quelle période ?.....
Nom :.....
Coordonnées :.....



3 façons bien différentes de faire du sport dans la Vallée d'Abondance : une vallée qui convient à tous (J Cévost, F Clament, C Leroy)

Résultats du concours photo 2011

Les sports dans la vallée d'Abondance

place	NOM + titre	LOTS PRINCIPAUX	Offert par
1	Patrick Rouvillain « Sportif en pleine action »	1 trophée 1 bouquet 1 bon d'achat 100€ 1 forfait Châtel	AAR CA + Brinde fleur AARCA SAEM Châtel
2	Nicole Trésor « Traversée du Village »	1 bouquet 1 cafetière expresso 1 forfait Châtel	Brinde fleur Intermarché SAEM Châtel
3	Arnaud Trésor	1 panier garni Maulaz 1 forfait Fantasticable	AARCA SAEM Châtel
4	Jean-Claude Clament « La Grande Odyssée » « La montée du Linga »(11 ^{ème})	1 forfait Châtel 1 paire de gants de ski 1 porte lettres	SAEM Châte Raymond sports AARCA
5	Jacques Cévost « Pêche au Lac des Plagnes »	1 forfait Châtel 1 paire de gants 1 marque chambre	SAEM Châtel Raymond sports AARCA
6	Nicolas Berthoux « Ski nordique à la Chapelle »	1 forfait la Chapelle 1 noix de jambon 1 ardoise décorative	CALD la Chapelle Boucherie Maulaz Le Fournil
7	Françoise Clament « Stage de voile au lac de Vonnes »	1 forfait la Chapelle 1 poterie	CALD la Chapelle Poterie de l'Hermitage
8	Shirley Fullarton « Autre ski à la Chapelle »	1 forfait la Chapelle 1 seille à raclette pots à épices	CALD la Chapelle L'Ourson AARCA
9	Christiane Leroy Trial 4X4, position délicate	1 forfait la Chapelle Coupelles en poterie 1 porte photo	CALD la Chapelle AAR CA Le Fournil

Certaines photos ont été déclassées par le jury car prises en dehors de la Vallée d'abondance (rafting à Bioge)
L'AARCA remercie les nombreux sponsors qui ont permis d'offrir les récompenses aux photographes et particulièrement les nouveaux « Brinde Fleur » à la Chapelle et la « Poterie de l'Hermitage » à Châtel. Les autres lots offerts en 2011 et à venir seront remis lors de nos autres manifestations (slalom notamment).



Via Ferrata à Miolène par Arnaud Trésor



Dranse givrée (photo Carmen Seguin)

Le Conseil d'administration de l'AARCA 2012

Des résidents à votre service pour une bonne intégration dans le village et la préservation des sites et paysages que nous aimons. Pour plus d'efficacité, parlez de nous à vos amis. Plus nous serons nombreux, plus nous serons crédibles



Isabelle Mougin
Trésorière-Secrétaire



Michel Seguin
Vice Président



Jacques Cévest
Président



Janick Leconte
Concours-photo



Odile Berthoux
Slalom des résidents



Christine Farobbia



Patrick Turpin



et Jean-Jacques Burdy



René Pfister

Suivi charte paysagère

Manquent : Pierre Lasnier, Mariangela et Christian Brunet, Bruno Ballarini

Pensez à renouveler votre adhésion dès réception afin de faciliter le travail de la trésorière.

Complétez ou corrigez le bulletin joint si nécessaire et retournez-le avec votre chèque de 15€ à :
Mme Isabelle MOUGIN : 5, rue des Tilleuls 70230 LOULANS VERCHAMP (adhesion@aarca74.com)
Si vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin papier mais uniquement par courriel, merci de l'en informer par retour ou en complétant le bulletin d'adhésion joint au bulletin papier.



Fromagerie la Chapelle



Peinture sur bois



Les commerçants ou institutionnels qui souhaitent sponsoriser nos activités en 2012, notamment par des lots, peuvent nous contacter à l'adresse de l'association.